

SÉDUITS PAR LA LIBERTÉ : UN PONTIFICAT DE RECOMPOSITION DES ÉQUILIBRES À L'ÈRE AMÉRICAINE

Introduction

Rodrigue NTUNGU, S.J.

Doctorant et Assistant
à Georgetown
University Law School
Washington D.C.
rbn36@georgetown.
edu

Le Vatican avait rarement connu un souffle aussi inattendu. L'élection de Léon XIV, premier pape américain, Péruvien d'adoption et héritier d'une multiple ascendance, avait pris de court les observateurs les plus avisés. Tandis que les médias, hérauts de ce tournant, avaient achevé de vaticiner, la vieille garde romaine assistait à l'effritement du mythe d'une Église conservatrice d'un ordre hérité de l'Europe des siècles passés. Les pronostics déjoués, le monde reste séduit par la liberté d'une Église priante qui discerne, ordonnée et sérieuse. La couleur d'une fumée blanche n'était pas le seul changement. La dynamique du pouvoir spirituel aussi, et par conséquent, la manière dont l'Église se projette dans un monde inédit, marqué par « l'irruption des pauvres »,¹ la montée du populisme et l'essor de la technologie, dont l'intelligence artificielle. Au-delà de l'élection du successeur de Pierre, il faut s'intéresser aux implications de la rupture continue avec l'héritage européen, tant pour le pontificat que pour le monde entier, confronté à des crises d'identité, des tensions géopolitiques et une demande croissante de liberté.

Néanmoins, il demeure largement inconnu de savoir comment ce pontificat, à la croisée de plusieurs héritages, parviendra à articuler ouverture et tradition, créativité et responsabilité universelle, au sein d'une institution que certains, depuis le pontificat du pape François, jugent progressiste — ce qui inquiète des catholiques postlibéraux. Posons la question de l'influence de la culture américaine, souvent suspectée par le catholicisme romain, en raison de son rayonnement mondial, de son

1. V. l'ouvrage de Jean-Marc Ela, *Afrique, l'irruption des pauvres : Société contre ingérence, pouvoir et argent*, Paris, L'Harmattan, 2003.

expansionnisme et de ses critiques contre le pape. Pourrait-elle affecter le pontificat de Léon XIV, ou serait-ce plutôt celui-ci qui rehausserait l'image internationale des États-Unis ivres de leur hégémonie ? Cette réflexion *ex tempore* explore ces tensions, promesses et incertitudes, en suivant le fil délicat, mais fondamental, de la liberté comme trait essentiel de l'ethos américain.² Une liberté envisagée ici à la fois comme le droit d'avoir des droits³ non prohibés par les lois ou les mœurs, et comme un principe, un horizon de la mission et une perspective pour l'Église du XXI^e siècle.

Il apparaît dès lors fondé de soutenir que le pontificat de Léon XIV inaugure une étape inédite pour l'Église catholique, appelée à conjuguer tradition et réformes, interculturalité et liberté, tout en interrogeant l'incidence des influences américaines sur sa gouvernance. Mon propos s'articule autour de trois axes. Il part d'une réflexion sur la place de l'Église dans la pluralité de libertés, puis s'attache à examiner la dimension de « *soft power* » spirituel que peut exercer le catholicisme. Enfin, il évalue l'interculturalité comme une caractéristique fondamentale du pontificat de Léon XIV.

I. L'Église dans un monde des libertés

La responsabilité de l'Église dans la promotion de la liberté est fondamentale, conformément à sa mission de témoignage vivant de vérité et de liberté, de justice et de paix, afin de susciter une espérance nouvelle pour l'humanité.⁴ Pour Sesboué, les doctrines chrétiennes, centrées sur le Christ homme libre, auraient dû soutenir la liberté humaine ; mais l'Église avait parfois restreint la liberté de croyance en exerçant un pouvoir séculier, qui avait engendré des dérives telles que l'Inquisition et une attitude ambiguë face à l'esclavage.⁵ Le concile Vatican II abordera ultérieurement la liberté religieuse comme droit fondamental, posant ainsi les jalons d'un dialogue renouvelé. Ce dialogue peut être décrypté à partir de trois concepts essentiels : l'indifférence ignatienne comme fondement, le dialogue avec les libertés modernes et la synodalité en tant que liberté institutionnelle.

1. L'indifférence, un point de départ

La pratique du discernement communautaire ignatien, fondée sur le principe d'indifférence et de liberté, reste un héritage souvent méconnu de François dans les réformes de l'Église. Cette liberté est mise en exergue

2. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Éditions Ligarán, 2015, p. 76.

3. Cette formule définit mieux le droit constitutionnel, source et protecteur des droits et libertés fondamentales.

4. Intercession de la Prière eucharistique IV « Jésus est passé en faisant le bien », instituée par le Concile Vatican II et proposée par le Missel Romain, pour les circonstances particulières.

5. V. Bernard Sesboué, *L'Église et la liberté*, Paris, Salvator, 2019. Gérard Remy en fait une recension dans *Nouvelle Revue Théologique* (NRT) 141 n°4 (Oct.-Déc. 2019), que l'on peut trouver ici : <https://www.nrt.be/fr/recensions/l-eglise-et-la-liberte-13633> (consulté le 18 juin 2025).

dans le « principe et fondement » que saint Ignace de Loyola place au début des *Exercices spirituels*⁶ et qui constitue en réalité une contemplatio *ad libertatem* (contemplation pour parvenir à la liberté). Seule la liberté permet spirituellement d'accéder à l'expérience profonde et de choisir ce qui rapproche « davantage » (*magis*) de Dieu. François incarne cette dynamique à travers les choix et orientations qu'il communique à l'Église, illustrés par la maxime ignatienne qu'il chérissait : « *Non coerceri a maximo, contineri tamen a minimo, divinum est* » (« Ne pas être enfermé par le plus grand, mais être contenu par le plus petit, est chose divine »).⁷ Le divin, en tant que principe de liberté, ne se laisse pas enfermer dans le maximo ou l'immensité, mais se révèle dans le *minimo* : simplicité, humilité et pauvreté. Cette conviction s'oppose à une vision matérialiste du monde où la grandeur équivaut à la taille ou à la puissance. L'héritage de François repose sur ce *minimo*, fil rouge de ses réformes qui cherchaient à modifier la culture de l'Église. Il voulait « une Église des pauvres pour les pauvres », décentralisée et localement enracinée, alliant fidélité doctrinale, discernement communautaire et engagement dans le monde.

La singularité du pontificat de Léon XIV réside dans la volonté manifeste d'opérer une démarcation explicite de l'héritage de François, tout en inscrivant sa rupture dans une dynamique de continuité. Cela, dans la mesure où le modèle de Léon XIII dont il s'inspire peut encore constituer aujourd'hui un paradigme d'ouverture aux idées nouvelles.⁸ Ce choix reflète la volonté de Léon XIV de s'impliquer activement dans la nouvelle révolution industrielle et les défis soulevés par l'intelligence artificielle, qui mettent en péril la dignité humaine, la justice et l'emploi.⁹ On peut y déceler une marque de réajustement susceptible de bouleverser l'équilibre des pouvoirs mondiaux, tout en invitant à repenser l'Église à partir des périphéries. Loin d'être une posture de retrait, dans ces mutations conjoncturelles, l'indifférence ignatienne traduit une volonté de libération de l'Église des attaches contraignantes (conservatisme, cléricalisme, etc.) et du poids de son histoire. Elle ouvre la voie à un engagement ecclésial plus lucide et libre, sans être tributaire du succès ou de la peur d'échecs. Le tout, en dialogue avec la question des libertés modernes.

6. Ignace de Loyola, *Exercices spirituels* (E.S.), n° 23.

7. Antonio Spadaro, *A Big Heart Open to God: A Conversation with Pope Francis*, New York, HarperOne, 2013, p. 12. Cette maxime est parfois traduite : « *Viser le plus grand, mais s'en tenir au plus petit, est chose divine* ».

8. John W. O'Malley, *A History of the Popes: From Peter to the Present*, Lanham, MD, Sheed & Ward, 2010, pp. 251-260.

9. Le pape Léon XIV a expliqué le choix de son nom lors de sa rencontre le 10 mai 2025 avec les cardinaux à Rome. Il fait largement référence au pape Léon XIII et à son encyclique *Rerum Novarum*, un document dans lequel ce pontife s'était pleinement investi dans la lutte contre les effets négatifs de la révolution industrielle sur la classe ouvrière.

2. Dialogue avec les libertés modernes

Opérons un distinguo entre libertés individuelles et libertés publiques. Les libertés individuelles protègent l'individu contre toutes sortes d'abus de pouvoir de l'État et de ses émanations (police, administration, justice, etc.). Elles se déclinent en prérogatives telles que la liberté d'opinion, d'expression, de conscience, de religion, la protection de sa vie privée, ainsi que la liberté de circulation, d'association et de mariage.¹⁰ Les libertés publiques, elles, sont collectives et incluent la liberté de réunion, de presse, syndicale, politique et d'enseignement, qui favorisent la participation des citoyens à la vie sociale et politique.¹¹ La modernité et ses incarnations ont souvent placé l'Église sur des lignes de résistance, voire une posture de défiance, face aux nouveaux droits et libertés individuels.¹²

Bien que l'anthropologie africaine considère les sphères séculière et religieuse comme étroitement liées,¹³ les progrès encore timides de la laïcité aujourd'hui mettent en lumière des tensions durables : en même temps que la liberté est perçue comme un moyen d'émancipation, elle suscite la crainte d'un trouble à l'ordre public. Il existe une sorte de chassé-croisé entre foi et laïcité à telle enseigne qu'on peut pratiquer une religion sans transcendance vers Dieu (bouddhisme), ou croire sans pratiquer (sociétés matérialistes). L'État tolère ces expressions de foi dans l'espace public sans les imposer : c'est la « religion laïque », une forme courante de laïcité étatique. Cette configuration appelle à éviter des réflexes d'un mélange impur¹⁴ afin de préserver la spécificité des sphères spirituelle et politique. L'exemple de la République démocratique du Congo est éclairant. L'engagement public des catholiques y suscite une méfiance, lorsque l'Église prend des positions réformistes sur des questions sociopolitiques. La légitimité d'une liberté politique des fidèles est contestée, car la moralité d'un groupe, pense-t-on, ne peut gouverner une société pluraliste¹⁵ On ne partage pas ici l'idée selon

10. V. François Terré et Nicolas Molfessis, *Introduction générale au droit*, 16^e éd., Paris, Dalloz, 2024, p. 295.

11. Ibid., p. 36.

12. M. Pichard note que la considération de la personne physique ou morale a permis l'émergence, aux côtés des « droits de » (créance, propriété, etc.), des « droits à » tels que l'intimité de la vie privée, l'hébergement d'urgence, dépassant ainsi une conception des prérogatives reconnues. v. M. Pichard cité par François Terré et Nicolas Molfessis, *op. cit.*, p. 37, note 3.

13. Bénézet Bujo, *Foundations of an African Ethic: Beyond the Universal Claims of Western Morality*, New York, Crossroad, 2001, p. 102.

14. Paul Valadier, *Du spirituel en politique*, Paris, Bayard, 2008, p. 8.

15. Eberhard Schocknhoff, « The Challenge of Pluralism », in James Keenan (ed.), *Catholic Theological Ethics in the World Church*, New York, Continuum, 2007, p. 215. L'imposition de la charia aux chrétiens de l'ancien Soudan, par exemple, fut une des causes déterminantes de la scission du Soudan en deux États (Soudan et Sud-Soudan) le 9 juillet 2011, en plus des conflits concernant l'inclusivité de tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance ethnique ou religieuse, ainsi que la nécessité d'un modèle économique et social unificateur (v. Marc Lavergne, « La division du Soudan, ou l'échec de la paix américaine », in Béatrice Giblin et Yvette Lacoste (éds.), *Les conflits dans le monde : Approche géopolitique*, Paris, Armand Colin, 2011, pp. 221-233).

laquelle « c'est la forme politique qui partout s'est réglée sur le moule de l'institution religieuse », comme l'écrit Quinet.¹⁶ Au contraire, on soutient que « la religion ne doit pas donner de lois », même si l'on reconnaît que « la religion est la loi des lois, c'est-à-dire celle sur laquelle toutes les autres s'ordonnent ». ¹⁷ Aux yeux des politiques, la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) est, par conséquent, une figure de la transgression, naviguant à la lisière instable du religieux et du politique.¹⁸ Mais, pas certainement au sens où l'entend de Tocqueville : « Les hommes religieux combattent la liberté, et les amis de la liberté attaquent les religions ». ¹⁹

Ces tensions n'épuisent pas la question de la transition des convictions religieuses à l'engagement citoyen. Il est généralement admis, en l'occurrence, que les catholiques kongolais (ancien royaume Kongo) furent parmi les tout premiers esclaves déportés vers les colonies britanniques. Les historiens s'accordent à reconnaître que ce sont ces mêmes esclaves, d'origine kongolaise et de confession catholique, qui initièrent en 1739, en Caroline du Sud, la Stono Rebellion, principal soulèvement servile précédant la guerre d'indépendance des États-Unis.²⁰ Ne peut-on admettre que la religion contribue à aiguïser la conscience civique et morale ? On attend, en effet, d'une ecclesia militans qu'elle soutienne l'expression des libertés à travers l'élévation des convictions, l'éthique des croyants et les rituels qui unissent ceux-ci au sacré, pour faire éclore une citoyenneté critique (du grec *krínein* : faire le tri, discerner ou juger), capable de questionner les structures qui exaspèrent la conscience. Malgré sa portée, ce débat demeure une querelle d'éditorialistes, sans véritablement en épuiser la profondeur.

Il ne convient pas d'exagérer la portée de ces tensions. L'Église catholique n'est pas l'unique institution confrontée aux défis des libertés. L'histoire récente témoigne que, lors de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, l'Arabie Saoudite s'était abstenue, manifestant son désaccord, notamment sur la liberté de changer de religion consacrée par l'article 18. De même, la Conférence mondiale sur les droits de l'homme de Vienne, en 1993, avait relativisé la portée universelle de la Déclaration au nom des spécificités culturelles, et en particulier de l'Islam. Léon XIV devrait réaffirmer la position de l'Église face aux pièges des libertés

16. Edgar Quinet, *L'enseignement du peuple*, Paris, Chamerot, 1850, p. 7.

17. *Ibid.*, p. 8.

18. Au déni de la réalité, le pouvoir ajoute des attaques virulentes contre l'Église, qu'elles soient physiques ou médiatiques. Ainsi, dans un communiqué daté du 5 décembre 2024, Mgr Donatien Nshole, Secrétaire Général de la CENCO, s'est indigné des propos tenus par le vice-Premier Ministre Jean-Pierre Bemba, lors de son interview accordée à la Radio Top Congo, le mardi 4 décembre 2024. Ces propos, visant l'Église catholique en République Démocratique du Congo, qualifiaient l'épiscopat congolais de « politiciens en robes ».

19. Alexis de Tocqueville, *op. cit.*, p. 16.

20. Matthew J. Cressler, « The 'Black Catholic Movement' That Reinvigorated American Catholicism », in <https://www.whatitmeanstobeamerican.org/identities/the-black-catholic-movement-that-reinvigorated-american-catholicism/> (consulté le 16 juillet 2025).

modernes, telles que la liberté numérique, l'expression sur les réseaux sociaux, l'autodétermination de genre ou la libre disposition de son corps. L'Église pourrait alors dialoguer avec cette quête de libertés, plutôt que d'y répondre avec suspicion. Une approche holistique pourrait établir des ponts entre la foi et les libertés modernes, favorisant ainsi une évolution positive des valeurs universellement reconnues. Parallèlement, la question de la synodalité en tant que liberté institutionnelle dans la gouvernance, demeure centrale.

3. Synodalité ou liberté institutionnelle en débat

Sur le plan institutionnel, la question de la liberté se pose en termes du rapport entre hiérarchie et égalité baptismale. Le « tournant synodal » impulsé par le pape François vise à dépasser la logique purement hiérarchique dans l'Église pour instaurer une dynamique de discernement collectif.²¹ La synodalité, comprise comme « marche commune », appelle une écoute mutuelle et une capacité à articuler fidélité doctrinale et créativité pastorale. Je considère qu'elle consiste soit à reconstruire une vision collective de l'Église qui s'impose à tous (approche descendante), soit à atteindre, par des voies divergentes (cultures, traditions et histoires propres), une manière commune de faire Église (approche ascendante).

Ces différentes approches soulèvent d'emblée la question du sens de l'unité dans la diversité au sein de l'Église. Elles reposent sur l'hypothèse selon laquelle la synodalité peut faire l'objet d'une définition précise, ce qui s'avère complexe dans la mesure où ce concept nécessite une appropriation et demeure susceptible d'évoluer selon les contextes et les pratiques locales. La synodalité, loin d'être un concept figé, peut évoluer en intégrant les diverses expériences sans chercher à les réduire à un dénominateur commun. L'authenticité du partage de la foi émerge précisément de cette diversité, qui favorise une communion plus riche et dynamique. En conséquence, la compréhension d'une vision commune de l'Église, dans ces différents contextes, requiert non seulement une convergence doctrinale, mais aussi l'expression d'une volonté collective de réduire les particularismes au profit d'une cohérence partagée (koinós). Toutefois, il est permis de penser qu'une symétrisation excessive des visions de l'Église risquerait d'appauvrir la richesse d'expériences et d'interprétations individuelles, qui nourrissent la vitalité du catholicisme.

En revanche, parvenir à une vision partagée de l'Église par des voies divergentes s'inscrit dans une logique pluraliste, mais pose ses propres questions. Peut-on réellement parler de partage authentique, dans un monde polarisé, lorsque les trajectoires, les convictions et les pratiques de

21. Pape François, *Evangelii Gaudium*, 2013, n°111.

la foi diffèrent fortement ? La possibilité de trouver une unité pratique, sans unité de pensée, interroge la nature même du lien communautaire : s'agit-il d'une union de surface ou d'une communion profonde ? Ces tensions appellent à repenser la synodalité non comme une solution toute faite, mais comme un processus ouvert, où l'équilibre entre identité commune et diversité vécue demeure à construire, et où la recherche de sens prime sur la simple conformité. Concevoir la synodalité comme un processus inclusif, plutôt que comme une quête d'homogénéité, peut favoriser les liens communautaires en valorisant les différences. Mais, cheminer ensemble n'est pas encore l'expression d'une communion parfaite. L'horizon du Synode sur la synodalité est ce que l'on pourrait nommer la « coïnodalité », une dynamique de communion (koinonia) qui s'exprime à travers la synodalité. Voilà pourquoi l'essentiel réside dans l'expérience collective d'écoute, de dialogue et de participation, y compris dans la gestion des biens temporels, au sein de l'Église. Ainsi, la liberté se manifeste par la capacité de créer des espaces de dialogue, d'accueillir la diversité de charismes et de prendre des décisions en « conversation dans l'Esprit ».²²

II. Un soft power spirituel à l'américaine ?

Dans une société américaine où « l'influenceur » est le symbole de puissance, d'argent ou de célébrité,²³ le transfert de cette influence vers la sphère spirituelle pourrait-il servir de médiation dans les crises internationales, promouvoir les droits de l'homme et répondre aux nouvelles formes de conflits ? L'élection de Léon XIV incite à s'interroger sur les conséquences diplomatiques et symboliques d'un pontificat américain.

1. L'influence américaine, du politique au spirituel

Libérée de pressions médiatiques, Rome révèle une vérité profonde. L'Américain le plus puissant au monde ne sera plus le Président, une icône de Hollywood ou un milliardaire de la tech, mais le pape Léon XIV.²⁴ Peut-on y voir un retour de balancier, qui bouleverserait des équilibres déjà fragilisés par la montée d'une extrême-droite mondiale brutale, ploutocrate et xénophobe ? Ces équilibres sont également affectés par des fractures profondes que nul américain sensé ne saurait occulter :

Il n'est un secret pour personne que notre pays a été profondément divisé ces dernières années. Nous avons subi des combats politiques

22. Les Exercices Spirituels de saint Ignace de Loyola constituent une des sources de la méthode de discernement communautaire désignée sous le terme « conversation spirituelle ». Ils introduisent le « colloque », un dialogue intérieur avec Dieu, le Christ ou la Vierge Marie, qui invite à la fois à s'exprimer et à écouter pour se laisser guider par l'Esprit. Cette approche a été redéfinie par le Synode sur la synodalité comme une « conversation dans l'Esprit ».

23. Christophe Hale, « The true meaning of an American Pope », in *Time*, n° 17-18 (May 2025), p. 14.

24. *Ibidem*

acharnés, une crise de la vérité et de la civilité, voire une insurrection et la tentation persistante d'une politique autoritaire. La confiance dans les institutions est à un niveau historiquement bas ; les communautés de foi elles-mêmes sont déchirées par des conflits. Les Américains, en résumé, aspirent à la guérison – à une restauration de l'intégrité dans notre vie publique et à la compassion dans nos communautés. Dans ce contexte, le premier pape américain semble providentiel. Qui de mieux qu'un Américain, imprégné des idéaux de liberté en Dieu, peut rappeler au monde que la foi et la liberté se tiennent ensemble contre l'autarcie et l'isolationnisme ?²⁵

Léon XIV n'apporte pas de solutions clés en main. Toutefois, en tant que natif, il est à même d'offrir aux États-Unis ainsi qu'à l'Église une lecture plus aboutie de ces questions. On peut également noter que l'approche « parochialiste » des États-Unis (American parochialism ou paroissisme américain)²⁶ pose des questions fondamentales. Cette vision cloître le pays dans ses propres options, souvent au détriment du multilatéralisme et des accords internationaux : « We-don't-sign-anything » (Nous-ne-signons-rien),²⁷ quatre mots qui résument tout. Le paroissisme recentre l'attention sur soi-même, générant un puissant mécanisme de rejet et d'ignorance des perspectives étrangères. Un tel mécanisme conduit à une vision du monde largement façonnée par les valeurs et normes américaines. Il n'est donc pas étonnant que la politique étrangère soit dominée par les intérêts des États-Unis (America First), souvent au mépris des implications mondiales²⁸. Cette attitude pourrait entraver la compréhension universelle du bien commun, nuire à la coopération internationale et conduire à des décisions inadéquates au contexte mondial.

Si le paroissisme américain paraît constituer un obstacle à l'ouverture au multilatéralisme et tend à privilégier la défense des seuls intérêts nationaux, il convient de nuancer cette lecture en replaçant le débat dans une perspective comparative. L'attachement à une vision centrée sur soi, susceptible d'occulter les enjeux internationaux, n'est-ce pas « la chose du monde la mieux partagée » (Descartes) de nombreuses nations ? La

25. *Ibidem*.

26. Traduisons le terme « *parochialism* » par « *paroissisme* », une conception du réel qui, à l'image des limites paroissiales, confine les actions dans des frontières géographiques étroites et se concentre essentiellement sur sa propre vision du monde.

27. Au cours des dernières décennies, les États-Unis, invoquant des motifs de souveraineté et d'intérêts nationaux, n'ont pas ratifié plusieurs traités internationaux d'importance majeure. Parmi ceux-ci figurent notamment le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (2017), l'Accord de Paris sur le climat (2015), dont l'adhésion américaine demeure fluctuante, le Traité sur le commerce des armes (2013), le Statut de Rome instituant la Cour pénale internationale (1998), le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (1996) ainsi que la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (1979).

28. Le 10 mars 2025, Marco Rubio, secrétaire d'État américain, annonçait sur X que l'administration Trump avait terminé son évaluation de l'aide internationale. Il indiquait que 83 % des programmes de l'USAID seraient gelés, touchant environ 5 200 contrats à l'échelle mondiale. Ce gèle concerne, notamment, le Plan d'urgence du Président pour le secours en cas de Sida (PEPFAR), qui vise à combattre la propagation du VIH/Sida dans le monde.

particularité des États-Unis tient, sans doute, à la portée de leur influence et à la résonance de leur position sur la scène internationale. Le scepticisme américain sur des questions telles que le climat peut parfois encourager une meilleure analyse des accords mondiaux. Dès lors, questionner le caractère singulier ou partagé du paroissisme invite à approfondir la réflexion sur la tension entre souveraineté nationale et responsabilité globale. Cette tension ouvre la voie à une analyse plus fine des modalités par lesquelles les États peuvent aujourd'hui articuler leurs intérêts propres aux exigences du bien commun mondial.

Ce contexte indique que l'élection de Léon XIV s'explique davantage par sa propre dynamisme, son énergie intrinsèque, que par sa nationalité. L'élection d'un cardinal américain sans expérience missionnaire internationale ni intérêt pour les épistémologies du Sud,²⁹ aurait été peu probable, ces derniers facteurs ayant vraisemblablement influencé le choix du cardinal Prévost. Il est le souverain pontife le plus attendu, maintenant plus que jamais, sur les questions d'une société profondément polarisée vis-à-vis de l'Église. Ses multiples ascendances, une véritable créolisation³⁰ d'identités qui se refuse à toute logique des blocs idéologiques, sont susceptibles d'offrir à l'Église l'opportunité de devenir plus universelle. Il convient d'en déduire que l'influence américaine ne relèverait plus, par présomption, du registre du spectacle politique et médiatique où la nation est ivre de sa propre puissance, mais s'inscrirait davantage dans le champ d'une autorité spirituelle.

On peut s'interroger sur le point de savoir comment une telle dynamique pourrait transformer l'Église américaine elle-même. L'équilibre entre les trois courants du catholicisme américain n'est jamais acquis. Le premier s'oppose aux « excès doctrinaux » de Rome qui frustreront les riches. Le deuxième considère que l'Église est dépassée, foncièrement passéiste, face aux « questions contemporaines » (LGBTQIA+,³¹ ordination des femmes et wokisme³²). Le troisième courant, conservateur, envisage la fonction de

29. Boaventura de Sousa Santos qualifie d'« épistémologies du Sud » les cultures, les savoirs et les visions du monde propres aux peuples du Sud, qui demeurent encore largement méconnus (v. *Boaventura de Sousa Santos, Épistémologies du Sud : Mouvements citoyens et polémique sur la science*, Paris, Desclée De Brouwer, 2016).

30. V. Alain Ménil, « Les offrandes d'Édouard Glissant : de la créolisation au tout-monde », in *Littérature*, n°174 (2014), pp.73-87.

31. LGBTQIA+ est un acronyme regroupant différentes minorités de genres et d'orientations sexuelles. Il correspond à : Lesbienne, Gay, Bisexuel(le), Transgenre, Queer ou Questioning, Intersexe, Asexuel(le) ou Aromantique, tandis que le « + » inclut toutes les autres identités et orientations non identifiées.

32. Le wokisme (de l'*Ebonics* ou *African American Vernacular English* (AAVE), woke (work) : travail), terme imparfaitement traduit par « gauche bien-pensante », « diversitaire » ou « intersectionnelle », désigne au départ l'idée selon laquelle le travail constitue une véritable religion. L'individu se définit par son travail, source de sens, de communauté et d'épanouissement. Largement répandue parmi les diplômés américains, cette idéologie peut conduire à l'anxiété et à un sentiment de vide intérieur, lorsque le travail ne comble pas ces besoins. Mué en mouvement ou pensée *woke* (*awake*: être éveillé), le wokisme s'attaque, parfois de manière

l'Église non pas comme une adaptation aux tendances évolutives d'une époque, mais comme une transmission fidèle de la tradition³³ en ravivant par exemple la messe tridentine.

En quête d'équilibres, la culture américaine, d'influence mondiale, pourrait-elle entrer en collision avec la papauté ? Celle-ci changerait-elle la perception du monde sur les États-Unis ? Lassés par la surmédiatisation du Président, d'aucuns ressentiront, à coup sûr, une forme de soulagement moral ou d'espoir, dans la transition d'influence à une figure américaine censée incarner des valeurs universelles. Mais que signifierait ce transfert d'influence, du domaine politique vers le spirituel, qui évoque un fantasme de retour à des valeurs morales *urbi et orbi* ? Une influence américaine, supposée ou réelle, sur le catholicisme mondial reste scrutée avec méfiance.³⁴ Certains redoutent une « américanisation » de l'Église, qui réduirait la foi à des valeurs compatibles avec la culture américaine.³⁵ D'autres envisagent la possibilité de voir les États-Unis servir de laboratoire spirituel, capable d'inventer de nouvelles formes de présence chrétienne en société ; une présence où la religion, bien qu'absente du gouvernement, demeure une « institution politique » majeure au sein d'un État, puisqu'elle facilite l'exercice de la liberté.³⁶ Léon XIV devrait, en conséquence, prolonger un modèle de *soft power* spirituel bien établi, basé sur la persuasion, l'exemplarité morale et la médiation, contribuant ainsi à renforcer l'autorité morale du Vatican.

2. L'autorité morale du Vatican à l'ère des polarisations

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la légitimité morale du Vatican repose sur sa capacité à servir de médiateur, à promouvoir la dignité humaine et à favoriser la paix. Jean-Paul II, notamment, avait réussi à employer la diplomatie spirituelle pour contribuer à la chute du communisme.³⁷ Dans un monde multipolaire, que reste-t-il de l'hyperpuissance ou de ce que le

violente, aux injustices et discriminations vécues par les minorités, qui se considèrent comme une « génération offensée » (Caroline Fourest). V. David Rand, « Les lumières absentes de la pensée *woke* », in Rachad Antonius et Normand Baillargeon (éds.), *Identité, « race », liberté d'expression* : Perspectives critiques sur certains débats qui fracturent la gauche, Laval, Presses de l'Université Laval, 2021, pp. 127-145; Hervé-Thomas Campagne, « France, the United States, and the wokisme controversy », in *The French Review*, n° 4 (May 2023), pp. 95-110.

33. Cette position est souvent soutenue par le Robert Cardinal Sarah.

34. Les controverses sur la Déclaration *Fiducia supplicans* du dicastère pour la Doctrine de la foi, approuvée par le Pape, autorisant la bénédiction des couples de même sexe, soulèvent des questions essentielles, notamment pour l'Église américaine en quête d'inclusivité, et suscitent encore des inquiétudes sur l'influence de la culture américaine sur le catholicisme mondial.

35. V. David L. Schindler, « At the Heart of the World, from the Center of the Church: Communio Ecclesiology and "Worldly" Liberation », in *Pro Ecclesia*, n°3 (August 1996), pp.314-333.

36. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, tome 2, Paris, Pagnerre, 1848, p. 211.

37. George Weigel, *Witness to Hope: The Biography of Pope John Paul II*, New York, HarperCollins, 2020, pp. 582-585; James Ramon Felak, « Pope John Paul II, the Saints, and Communist Poland: The Papal Pilgrimages of 1979 and 1983 », in *The Catholic Historical Review*, Vol. 100, n° 3 (Summer 2014), pp. 555-574.

Pentagone désignait la « Full Spectrum Dominance », cette dissuasive « domination sur l'ensemble du spectre des formes de guerre, allant du conflit conventionnel au conflit asymétrique, pour assurer la suprématie militaire des États-Unis à l'ère de la mondialisation, tandis que des acteurs non étatiques viennent concurrencer l'hégémonie américaine avec des menaces étatiques traditionnelles » ?³⁸

L'hégémonie militaire des États-Unis est, semble-t-il, remise en question par les dynamiques d'un monde globalisé. Bien que leur capacité à mener diverses guerres reste au cœur d'une stratégie de domination, l'émergence d'acteurs non étatiques et l'évolution des conflits – en particulier à travers la cyberguerre et d'autres types de guerres hybrides – compliquent ce modèle de domination classique. Ces acteurs, qui emploient des tactiques asymétriques souvent sous-évaluées, érodent l'hégémonie américaine en exploitant les failles des systèmes de défense traditionnels. La montée d'un ordre mondial multipolaire crée de nouvelles opportunités de sécurité et offre des contrepoids potentiels à la puissance militaire américaine. Par conséquent, la question du maintien d'une supériorité militaire absolue se pose, tout comme l'impératif d'adapter les stratégies américaines aux réalités changeantes des conflits hybrides et des menaces diffuses.

Huntington postule l'émergence de sept civilisations « et l'Afrique, si possible »,³⁹ qui témoignent d'un déplacement du centre de gravité de l'hyperpuissance mondiale. Cette fragmentation géopolitique met en évidence la pluralité des pôles de puissance ainsi que la complexité du monde contemporain. Face à cette situation, une alternative consiste, sauf intérêt national majeur, à appliquer une « règle d'abstention » qui prohibe l'intervention de l'Occident dans les conflits internes propres aux autres civilisations.⁴⁰ À cet égard, Pékin considère qu'un intellectuel ne doit ni remettre en cause le régime chinois, ni manifester une adhésion à la démocratie occidentale.⁴¹ Ce renforcement du contrôle politique interne et de l'affirmation du modèle socialiste façonne le positionnement économique de la Chine face à l'Occident. On sait, par ailleurs, que la Chine étend son réseau d'influence diplomatique dans les pays en développement, notamment par des dons d'infrastructures telles que des palais présidentiels, des stades ou des salles de spectacle, tout en consolidant son rayonnement culturel à travers la diffusion du mandarin, de la gastronomie chinoise et

38. Maria Ryan, *Full Spectrum Dominance: Irregular Warfare and the War on Terror*, Stanford, CA, Stanford University Press, 2019, p. 1; V. aussi Geetha Ganapathy-Doré, « Du tiers-monde au monde multipolaire : l'évolution du paradigme du non-alignement », in *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, n° 42 (2015), pp. 117-139.

39. Les blocs dominants de Samuel Huntington sont « les civilisations occidentale, confucéenne, japonaise, islamique, hindoue, slavophile-orthodoxe, latino-américaine et peut-être africaine. » v. Samuel Huntington, « The Clash of Civilizations? », in *Foreign Affairs*, n° 3 (1993), pp. 22-49.

40. Samuel Huntington, « The Clash of Civilizations Revisited », in *New Perspectives Quarterly*, n° 4 (October 2013), pp. 52-53.

41. Agnès Andrésey, *Realpolitik chinoise sous l'ère Xi Jinping*, Paris, L'Harmattan, 2020, p. 99.

de la multiplication des Chinatowns.⁴² Cette dynamique s'inscrit dans une coopération économique englobant la construction de chemins de fer, d'aéroports et de routes.

La société américaine oscille entre unité et fragmentation, une tension également présente au sein de l'Église catholique. Les débats sur la liturgie,⁴³ la morale sexuelle (y compris la question LGBTQIA+ et celle des droits sexuels et reproductifs) et l'engagement politique des catholiques révèlent des dissensions internes. C'est pourquoi, bien que le catholicisme américain ait longtemps réussi à intégrer une diversité de sensibilités, cette aptitude à s'intégrer est continuellement mise à l'épreuve par la radicalisation des points de vue.⁴⁴ Ces rivalités remettent en question la capacité de l'Église américaine à maintenir son unité et à s'exprimer d'une seule voix.

Cette diversité d'opinions avive des tensions entre le respect des traditions et l'ajustement aux évolutions sociétales, ajustements illustrés par la campagne « All Are Welcome », qui montre une ouverture envers les couples de même sexe au sein de l'Église. Une opinion se dessine ici, selon laquelle le ministère auprès des catholiques LGBTQIA+ ne cible pas uniquement ces individus, mais s'adresse à l'ensemble de l'Église, étant donné que de nombreuses familles sont concernées par ces enjeux sans en parler ouvertement.⁴⁵ Léon XIV devra donc inventer de nouveaux modes de gouvernance et de dialogue, qui préservent la communion sans sacrifier la pluralité. L'espace de dialogue initié par le pape François, tout en préservant l'enseignement traditionnel de l'Église,⁴⁶ devrait permettre une synthèse respectueuse de ces questions et un discernement pastoral inspiré de l'« ignatianisme » de François. J'entends ainsi la capacité d'agir comme conscience critique, au-delà des polarités, et d'incarner une autorité morale crédible, fondée sur le témoignage et le dialogue avec les périphéries. Pour comprendre la réalisation d'un tel pontificat, il est essentiel d'examiner les dynamiques interculturelles qui façonneront la gouvernance de Léon XIV et ses choix pastoraux.

42. Valentin Lindlacher et Gustav Pirich, « The Impact of China's "Stadium Diplomacy" on Local Economic Development in Sub-Saharan Africa », in *World Development*, n° 185 (January 2025), pp. 1-11; Rachel Will, China's Stadium Diplomacy, in *World Policy Journal*, n° 2 (2012), pp. 36-43; Chuchu Zhanga and Chaowei Xiao, « China's infrastructure diplomacy in the Mediterranean region under the Belt And Road Initiative: Challenges ahead? » in *Mediterranean Politics*, n°5 (October 2023), pp. 704-728.

43. Andrew Greeley, *The Catholic Imagination*, Oakland, CA, University of California Press, 2000, p. 46. Greeley estime que la liturgie de nombreuses paroisses américaines nuit à l'imagination liturgique, à cause de pratiques médiocres et arbitraires instaurées par une autre catégorie de « liturgistes », à savoir les responsables de la catéchèse et les directeurs du catéchuménat.

44. *Ibid.*, pp. 173-180.

45. James Martin, *Building a Bridge*, New York, NY, HarperOne, 2018, p. 3.

46. Pape François, *Amoris Laetitia* : Exhortation apostolique sur l'amour dans la famille, 19 mars 2016.

III. Vers un pontificat interculturel

L'élection de Léon XIV poursuit une rupture culturelle avec cinq siècles d'eurocentrisme romain. Pourtant, elle s'inscrit dans la continuité d'un mouvement de mondialisation du catholicisme déjà amorcé sous Jean-Paul II, premier pape non italien depuis 1523, puis poursuivi par Benoît XVI, d'origine allemande, et François, un Argentin. À travers ces différents pontificats, pense-t-on, l'Église s'est engagée dans une ouverture croissante à la diversité des cultures et à la recomposition des équilibres à l'échelle mondiale. La singularité de Léon XIV réside alors dans son hybridation d'identités, qui incarne de façon inédite l'interculturalité. Son potentiel à rassembler les différentes sensibilités de l'Église universelle sera décisif pour prévenir le risque, souvent dénoncé par des courants critiques, d'une « américanisation » du catholicisme.⁴⁷

Rappelons que la mondialisation n'a pas annulé les aspirations identitaires. Au contraire, elle les a parfois ratifiées. L'élection de Léon XIV prend ainsi des significations différentes, illustrant précisément la tension que suscite la recherche d'un équilibre entre diversité et unité au sein de l'Église. Dans les sociétés occidentales, ce choix pourrait être interprété comme le signe d'une renaissance morale, particulièrement attendue dans un climat de désillusion politique. À l'inverse, cette élection est perçue comme un signe de proximité accrue de l'Église avec les pays et les cultures du Sud, qui se reflètent dans l'expérience missionnaire du Cardinal Prevost. Il demeure néanmoins que pour l'Église, le danger réside dans la tentation d'une homogénéisation culturelle, qui compromettrait la catholicité entendue comme accueil de la pluralité des nations et des cultures. Le pontificat de Léon XIV offre donc une occasion de promouvoir une Église « polycentrée », qui respecte les identités locales tout en préservant l'unité à travers une foi partagée.⁴⁸

L'expérience de Léon XIV dans les pays en développement, ainsi que sa sensibilité aux périphéries, le placent en position idéale pour poursuivre cette dynamique de catholicité. Il pourra s'appuyer sur les apports de la théologie de la libération, fondée sur la doctrine sociale de l'Église et les expériences pastorales du Sud, pour renouveler l'agenda du catholicisme mondial. Son défi, pense-t-on, est de trouver un équilibre entre tradition et ouverture, sans tomber dans le conservatisme ou le relativisme doctrinal. Ainsi, la question de la liberté demeurera centrale tout au long de ce pontificat. Liberté de conscience, de l'Église face aux pouvoirs politiques, et liberté institutionnelle dans une gouvernance synodale doivent s'articuler pour que l'Église reste une institution « en sortie » fidèle à sa mission de

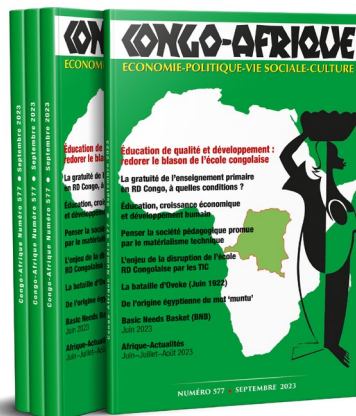
47. V. David Schindler, « At the Heart of the World, from the Center of the Church: Communio Ecclesiology and "Worldly" Liberation », in *Pro Ecclesia*, n°3 (1996), p.314-333.

48. On lira avec intérêt Charles Taylor, *A Secular Age*, Cambridge, Harvard University Press, 2007, pp. 537-772.

service. Il ne s'agit pas d'imposer un ordre moral, mais d'accompagner la société dans la recherche du bien commun, en proposant une vision intégrale de la personne humaine et de la liberté.⁴⁹

Conclusion

L'élection de Léon XIV représente plus qu'un changement de nationalité à la tête de l'Église. Elle engage le catholicisme dans une relecture profonde de ses repères et de sa mission. Cette analyse a montré que la tradition ignatienne du discernement offre une liberté authentique, déliant l'Église de ses attaches historiques et institutionnelles pour dialoguer avec les libertés modernes. L'influence américaine, loin d'être une menace, permet de repenser l'articulation entre particularisme et universalité, entre soft power spirituel et responsabilité morale, dans un contexte polarisé. Enfin, l'interculturalité incarnée par Léon XIV est une chance unique pour promouvoir une Église polycentrée, attentive aux périphéries, cherchant l'unité sans sacrifier la diversité. Ce pontificat, à la croisée d'héritages et d'attentes, poursuivra sans doute les réformes de l'Église sans renoncer à la fidélité doctrinale. La liberté, principe cardinal de l'ethos américain et fil rouge de la tradition chrétienne, est l'horizon d'un tel renouveau : liberté de choisir, écouter, dialoguer, se réformer. Alors que les tensions identitaires et politiques menacent le vivre-ensemble, l'Église peut se réinventer comme espace de discernement et de fraternité, fidèle à sa mission de servir l'humanité. Ces tensions constituent le principal défi de ce pontificat inédit : équilibrer ouverture et tradition, créativité et responsabilité, afin que le souffle de la liberté trouve sa place au cœur de l'Église universelle.■



**Numéros disponibles à la librairie du CEPAS
et dans nos différents points de vente**

49. *Ibid.*, p. 312.